

Pas de réunion de l'asbl CD du R.G.C.C. le
Mardi 22 SEPTEMBRE 2015
Périodique 1.481
SITE : www.rgccf.be
E-MAIL CQ : brasseur@skynet.be

CHANGEMENT D'HEURE

Le 03/10/2015 5^j. TRABZONSPOR –
SIFACO 14h30 au lieu de 12h00

**CONVOCAION REUNION DU MARDI
06/10/2015 2015** au local du RGCC « LE
CASTELIN » 13, Place de l'Hôtel de Ville à
Chatelet

(PO) = Présence OBLIGATOIRE
(PF) = Présence FACULTATIVE

NEANT

*

SUSPENSIONS

Exclusion 2 avertissements en
championnat : suspendu(s) pour 1 journée
effective de championnat au sein du RGCC
à partir du 17/10/2015 :

CALO Nicolas 09/01/87 FC FONTAINE

*

**POUR LES DESIGNATIONS ARBITRES,
VOIR SUR LE SITE**

PROCHAINE REUNION DE L'ASBL CD du
RGCC LE Mardi 06 OCTOBRE 2015 à 18h15
(si besoin, voir convocation(s))

**POUR VOUS RENDRE CHEZ M.
BRASSEUR POUR RECEVOIR DES
CARTES JAUNES (affiliation joueur le
VENDREDI), IL EST OBLIGATOIRE DE
TELEPHONER AU MINIMUM LA VEILLE DU
JOUR DE VISITE.
EN CAS DE NON RESPECT, AUCUNE
CARTE NE SERA DELIVREE.**

AMENDES ET FRAIS DIVERS : Journée du 19/09/2015

* F.A. N.R. ou R. = Feuilles d'arbitres non
rentrées ou retard :

* R. N.C. ou R. = Résultats non
communiqués ou retards :

1.MONCEAU UNITED		
*F.A. N.R. ou R. 1°inf.	1x10 €	
4.FC CASSEROLES		
*R. N.C. ou R. 1°inf.	1x10 €	
5.AVANTI CHARLEROI		
*R. N.C. ou R. 1°inf.	1x10 €	
12.FC CHARLEROI	1x3 €	
14.CHARLEROI 61	3x3 €	
16.CS ACOZ	3x3 €	
17.FC FONTAINE	1x6 €	
19.C.D.I.		
*R. N.C. ou R. 1°inf.	1x10 €	
24.WILLEM'S TRAVEL	1x3 €	
32.SPORTING RCCF	2x3 €	
36.JS MARCHIENNE	1x3 €	
63.BOIS DU PRINCE	1x3 €	
65.YILDIZ CLUB 61	1x3 €	
68.TRABZONSPOR	1x3 €	
71.SPORT AMITIE FP	1x3 €	
78.ACRES DREAM TEAM	1x3 €	

**N'OUBLIEZ PAS DE VISITER NOTRE SITE
www.rgccf.be
LE PERIODIQUE PAPIER RESTE LE 1°
REFERENT (faire les modifications dans
votre carnet calendrier).
EN CAS DE RETARD POSTAL,
CONSULTER LE SITE POUR LES
CONVOICATIONS.**

**REMISES (rappel en cas de TRES mauvais
temps)**

**LA REMISE EVENTUELLE DES
RENCONTRES SERA ANNONCEE LE
VENDREDI APRES 16h00 AU REPONDEUR
DU RGCC 071/40.30.38.
POUR LE SITE, VOIR LE VENDREDI SOIR.
ATTENTION!!! LA PROVINCE PEUT
ENCORE DECRETER UNE REMISE LE
SAMEDI MATIN.**